Extrait du EPS Académie de Lyon

http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article885

DNB EPS - Les éditeurs privés éligibles par l'Education Nation

- Rubrique Technique
- ARTICLES OBSOLETES
-

Date de mise en ligne : dimanche 2 juin 2013

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

La remontée des notes du DNB pour l'EPS peuvent se faire de 2 façons :

- si vous avez de la chance, votre établissement dispose d'un logiciel privé de notation qui a passé un accord avec l'Education Nationale et ce même éditeur aura prévu la remontée automatique des notes vers sconet. (Bref, rien à faire ou presque) Les éditeurs concernés sont Pronote, NotaBene, EducHous (Tutoriel : http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/tice/artpublic/bibliotheque/File/sabe/documents/Saisie_note_EPS_DNB_EDUC-HORUS_final.pdf), ScoNetNote et GEPI.

- pour les autres, vous (ou votre chef d'établissement, ça dépend de lui) serez soumis à l'obligation de recopier les notes sur Sconet.

Pour information :
Les élèves devant être évalués sur 3 APSA, les professeurs d'EPS pourront-ils saisir une seule note dans l'application DNB ? "

Nous avons la réponse concernant l'utilisation du ***logiciel Sconet-Notes*** sur ce point :

Voici les règles définies pour le calcul de la moyenne EPS au DNB :

1. Règle 1 : Si aucun des contrôles EPS n'a été fléché 'DNB' pour un élève, aucune moyenne n'est récupérée. L'enseignant pourra saisir lui même la moyenne EPS (dans la partie DNB de Sconet Notes), avant l'envoi à Notanet.

1. Règle 2 : Si 1 à n contrôles EPS ont été fléchés 'DNB' pour un élève, un traitement sera effectué pour calculer la moyenne EPS pour le DNB. Cette moyenne pourra toujours être modifiée par l'enseignant avant l'envoi à Notanet.

1. Règle 3 : Le calcul effectuera le traitement suivant :

- Récupération de la meilleure note de l'élève pour chacune des compétences. Il y aura donc 1 à 4 notes sélectionnées.
- Si 4 notes sélectionnées, sélection des 3 meilleures.
- Calcul de la moyenne avec les notes sélectionnées (notes sur 20, sans coefficient)

Copyright © EPS Académie de Lyon